

Question parlementaire nr. 436 déposée par madame Katrin JADIN, Députée, à Madame Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales.

QUESTION :

Les aides fournies en Afghanistan et alentours.

Dans le cadre de la stabilisation de l'aéroport de Kabul et les pays limitrophes qui sont confrontés à des masses de personnes fuyant l'Afghanistan et les Talibans, certaines nations ont proposé des aides logistiques pour la reconstruction de l'aéroport mais également aux pays voisins qui risquent de s'effondrer en raison des masses de réfugiés arrivés.

Différents pays européens ont d'ailleurs plaidé que l'aéroport de Kabul devienne une zone de sécurité des Nations Unies afin que les évacuations des personnes en besoin puissent se poursuivre après le retrait de l'armée américaine.

1. Est-ce que notre pays a également proposé son soutien logistique quant à la reconstruction de l'aéroport à Kabul?
2. Des aides seront-elles aussi fournies aux pays voisins de l'Afghanistan qui doivent faire face à un nombre incroyable de personnes en quête de protection?
3. D'autres initiatives de la part de la Belgique seront-elles encore prises à ce sujet?

REPONSE :

1. La Belgique n'a pas proposé son aide pour la reconstruction de l'aéroport de Kaboul. Sur base de nos informations, aucune entreprise belge n'a été impliquée dans cette activité, jusqu'à présent.

2. La coopération sur le plan de la migration avec les pays voisins de l'Afghanistan et avec les pays de transit est un enjeu prioritaire et fait actuellement l'objet de discussions au niveau de l'UE.

D'un point de vue général, la Belgique plaide pour une approche globale et l'utilisation d'une large gamme d'instruments et de moyens européens afin de soutenir les pays-tiers dans la gestion des flux migratoires et de réfugiés, notamment en renforçant leur capacité à fournir une protection et un accueil de qualité dans la région.

Je signale également que le Conseil extraordinaire Justice et Affaires Intérieures (JAI) du 31 août a adopté une déclaration qui souligne le besoin de coopérer avec la région.

3. La Belgique va continuer à gérer la problématique des migrations en coopération avec ses partenaires européens. À ce stade, il n'y a pas de nouvelle initiative belge à mentionner.

ANTWOORD:

1. België heeft geen hulp aangeboden voor de wederopbouw van de luchthaven van Kabul. Volgens onze informatie is tot dusver geen enkele Belgische onderneming bij deze activiteit betrokken geweest.

2. De samenwerking met de naburige landen van Afghanistan en met de transitlanden is een prioriteit en is op dit ogenblik het voorwerp van discussies op EU-niveau.

In het algemeen pleit België voor een globale aanpak en voor het gebruik van een brede waaier van Europese instrumenten en middelen om de derde landen te ondersteunen op het vlak van het beheer van migratie- en vluchtelingenstromen en een kwalitatieve opvang in de regio te verzekeren.

Ik kan ook vermelden dat de buitengewone Raad Justitie en Binnenlandse Zaken van 31 augustus een verklaring heeft goedgekeurd die de nood tot samenwerking met de regio onderlijnt.

3. België zal de migratie problematiek in samenwerking met zijn Europese partners blijven behandelen. Op dit stadium is er geen nieuw Belgisch initiatief te vermelden.

Concernant l'approche humanitaire et les aides fournies à l'Afghanistan, je vous invite également à vous adresser à Madame la Ministre de la Coopération au développement et de la politique des Grandes villes.

Wat de humanitaire aanpak en de hulp aan Afghanistan betreft, nodig ik u ook uit zich te richten tot de minister voor Ontwikkelingssamenwerking en Stedenbeleid.

**La Vice-Première ministre et
Ministre des Affaires étrangères,
des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des
Institutions culturelles fédérales.**

**De Vice-eersteminister en Minister
van Buitenlandse Zaken, Europese
Zaken en Buitenlandse Handel, en
de Federale Culturele Instellingen.**

Sophie Wilmès

